

3.7 Catégories sociales

En 2008 en France métropolitaine, 44,5 % de la population de 15 ans ou plus est sans activité professionnelle. Le poids des inactifs ayant déjà travaillé est important et augmente régulièrement : ils représentent près d'une personne de 15 ans ou plus sur trois. Parmi les actifs occupés, on assiste à un double mouvement : d'une part, un recul du groupe des ouvriers, plutôt masculin, au profit surtout des professions intermédiaires et des cadres ou professions intellectuelles supérieures. D'autre part, une diminution de la part des catégories faiblement qualifiées, même si cette dernière évolution s'est nettement ralentie depuis le milieu des années quatre-vingt-dix.

En vingt ans, la dynamique de la société française a profondément changé. Dans les années 1970, la France connaît l'aboutissement d'un vaste mouvement de mobilité sociale ascendante. Nés au cours des années 1940 dans des milieux ouvriers ou paysans, les baby-boomers profitent des Trente glorieuses et de la diffusion du salariat moyen et supérieur pour s'élever sensiblement au-dessus de la condition de leurs parents. C'est cette génération qui se maintient depuis au sommet de la structure sociale. Les générations nées au tournant des années 1960 doivent en effet faire face à l'irruption puis à la persistance de la crise économique, au chômage de masse qui devient une donnée structurelle de l'économie et à une évolution moins favorable de la

structure sociale. Cette dégradation des perspectives de mobilité sociale est généralisée. Pour les individus issus de milieux populaires, s'élever au-dessus de la condition de ses parents devient de plus en plus difficile et au milieu des années 2000, les enfants d'ouvriers ne sont pas plus nombreux à quitter la classe ouvrière que dans la France des années 1970. Pour les enfants issus de milieux favorisés, les risques de mobilité sociale descendante se sont sévèrement accrus : plus d'un enfant de cadre sur quatre nés au tournant des années 1960 occupe, la quarantaine passée, un emploi d'ouvrier ou d'employé.

La féminisation amorcée au cours de ces quarante dernières années se poursuit. Depuis près de vingt ans, la part des cadres, professions intellectuelles supérieures et professions intermédiaires a progressé plus rapidement chez les femmes ; l'essentiel de cet écart d'évolution tient aux professions intermédiaires. Dans ces dernières, les hommes occupent plus souvent les fonctions de techniciens ou d'agents de maîtrise, alors que les femmes travaillent plus fréquemment dans les secteurs de l'éducation, la santé et l'action sociale. Ces disparités sont la conséquence d'orientations scolaires qui restent très différenciées, notamment en termes de spécialités de formation. Les postes de cadres et de chefs d'entreprise restent majoritairement occupés par les hommes. ■

Définitions

Nomenclature des professions et des catégories socioprofessionnelles (PCS) : nomenclature qui classe la population selon une synthèse de la profession (ou de l'ancienne profession), de la position hiérarchique et du statut (salarié ou non). Elle comporte trois niveaux d'agrégation emboîtés : les groupes socioprofessionnels (8 postes), les catégories socioprofessionnelles (24 et 42 postes) et les professions (486 postes). Cette version (PCS-2003) est en vigueur depuis le 1^{er} janvier 2003. Les premier et deuxième niveaux sont restés inchangés par rapport à la version en vigueur de 1982 à 2003. La rénovation de 2003 a donc porté uniquement sur le troisième niveau qui comprenait 455 postes dans la version 1982. Elle a permis de regrouper des professions dont la distinction était devenue obsolète, et d'en éclater d'autres afin de tenir compte de l'apparition de nouveaux métiers ou de nouvelles fonctions transversales aux différentes activités industrielles. Il existe une version de la nomenclature des professions plus détaillée à l'usage des entreprises, dite PCS-ESE-2003.

Enquête Emploi : voir rubrique « définitions » en annexes.

Pour en savoir plus

- « Une photographie du marché du travail en 2008 », *Insee Première* n° 1272, décembre 2009.
- « France, portrait social », *Insee Références*, édition 2009.
- « Regards sur la parité », *Insee Première* n° 1226, mars 2009.
- « Quand l'ascenseur social descend », Observatoire des inégalités, juillet 2009.

Retrouvez le TEF sur www.insee.fr, rubrique Publications et services\Collections nationales\Insee Références

Population de 15 ans ou plus selon la catégorie socioprofessionnelle

en %

	2007			2008			Part des femmes
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	
Agriculteurs exploitants	1,6	0,6	1,1	1,4	0,5	0,9	29,7
Agriculteurs sur petite exploitation	0,6	0,3	0,5	0,5	0,3	0,4	39,0
Agriculteurs sur moyenne exploitation	0,3	0,1	0,2	0,3	0,1	0,2	28,1
Agriculteurs sur grande exploitation	0,7	0,2	0,5	0,7	0,2	0,4	21,6
Artisans, commerçants, chefs d'entreprise	5,0	1,9	3,3	4,9	1,9	3,3	29,5
Artisans	2,6	0,6	1,6	2,5	0,7	1,5	22,6
Commerçants et assimilés	1,8	1,1	1,5	1,8	1,1	1,4	40,3
Chefs d'entreprise 10 salariés ou plus	0,5	0,1	0,3	0,6	0,1	0,3	15,3
Cadres, professions intellectuelles supérieures	11,1	6,0	8,5	11,1	6,5	8,7	39,1
Professions libérales	1,0	0,6	0,8	1,0	0,7	0,8	42,6
Cadres de la fonction publique	1,1	0,7	0,9	1,0	0,8	0,9	46,4
Professeurs, professions scientifiques	1,5	1,6	1,5	1,5	1,7	1,6	54,4
Profession de l'information, des arts et des spectacles	0,6	0,4	0,5	0,7	0,5	0,6	44,9
Cadres administratifs et commerciaux d'entreprise	2,9	1,9	2,4	2,9	2,0	2,4	42,5
Ingénieurs et cadres techniques d'entreprise	4,0	0,8	2,3	4,0	0,9	2,4	19,9
Professions intermédiaires	13,0	12,1	12,5	13,5	12,5	13,0	50,1
Professeurs des écoles, instituteurs et assimilés	1,2	2,3	1,8	1,3	2,4	1,9	66,8
Professions intermédiaires de la santé et du travail social	1,2	3,8	2,6	1,1	3,8	2,5	78,6
Clergé, religieux	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.
Professions intermédiaires administratives de la fonction publique	0,9	1,1	1,0	0,9	1,1	1,0	56,7
Professions intermédiaires administratives et commerciales des entreprises	3,7	4,0	3,9	3,6	4,3	4,0	56,6
Techniciens	4,1	0,5	2,2	4,5	0,6	2,4	12,2
Contremaîtres, agents de maîtrise	2,0	0,2	1,1	2,0	0,2	1,1	10,6
Employés	7,8	24,4	16,5	8,1	24,1	16,5	76,5
Employés civils et agents de service de la fonction publique	2,3	7,4	5,0	2,4	7,6	5,1	77,7
Policiers et militaires	2,0	0,4	1,2	1,9	0,3	1,1	14,3
Employés administratifs d'entreprise	1,3	6,1	3,8	1,4	6,0	3,8	82,3
Employés de commerce	1,2	3,9	2,6	1,2	3,7	2,5	76,8
Personnels des services directs aux particuliers	1,0	6,6	3,9	1,1	6,6	4,0	86,4
Ouvriers (y compris agricoles)	22,4	5,1	13,4	22,0	4,9	13,1	19,6
Ouvriers qualifiés de type industriel	4,9	0,9	2,8	4,9	0,9	2,8	16,4
Ouvriers qualifiés de type artisanal	6,1	0,6	3,2	6,2	0,5	3,2	8,5
Chauffeurs	2,7	0,2	1,4	2,6	0,2	1,4	8,5
Ouvriers qualifiés de la manutention, du magasinage et du transport	2,0	0,2	1,0	1,8	0,3	1,0	13,3
Ouvriers non qualifiés de type industriel	3,4	1,6	2,5	3,3	1,6	2,4	35,1
Ouvriers non qualifiés de type artisanal	2,5	1,2	1,9	2,5	1,1	1,8	32,6
Ouvriers agricoles	0,8	0,4	0,6	0,8	0,3	0,5	31,7
Inactifs ayant déjà travaillé	27,5	33,5	30,6	27,7	33,5	30,7	57,0
Anciens agriculteurs exploitants	1,8	2,1	2,0	1,7	1,9	1,8	55,0
Anciens artisans, commerçants, chefs d'entreprises	2,9	2,1	2,5	3,0	2,1	2,6	43,0
Anciens cadres	4,3	2,0	3,1	4,5	2,0	3,2	33,1
Anciennes professions intermédiaires	5,7	5,3	5,5	5,8	5,5	5,6	50,8
Anciens employés	2,7	15,5	9,4	2,9	15,6	9,5	85,6
Anciens ouvriers (y compris agricoles)	10,0	6,5	8,2	9,8	6,4	8,1	41,8
Autres sans activité professionnelle	11,5	16,4	14,1	11,2	16,1	13,8	61,0
Chômeurs n'ayant jamais travaillé	0,8	0,7	0,8	0,7	0,7	0,7	50,8
Élèves ou étudiants	9,6	9,3	9,5	9,4	9,2	9,3	51,7
Personnes diverses sans activité professionnelle de moins de 60 ans	0,8	2,7	1,8	0,8	2,6	1,8	78,2
Personnes diverses sans activité professionnelle de 60 ans ou plus	0,3	3,7	2,0	0,3	3,6	2,0	92,8
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	52,2

Champ : résultats en moyenne annuelle en France métropolitaine.

Source : Insee, enquêtes Emploi.